

LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 24 JUIN 2014

SOMMAIRE

- 1) La « putain de baraque »
- 2) Des emplois détruits en pagaille !
- 3) Valenciennes : plus de gauche
- 4) Les marmites de Sarko !
- 5) 19 ans après...
- 6) RTL et le numérique
- 7) On juge toujours à travers soi-même...
- 8) Et, il lui répond...



G.Diez La Presse en Revue

I) Chère Isabelle Balkany



Isabelle Balkany (Reuters/Lionel Bonaventure)

Chère Isabelle Balkany,

Je sais pas trop pourquoi, mais je pensais à toi l'autre jour en remplissant ma déclaration de revenus. A chaque case, je vérifiais par trois fois l'exactitude des sommes pré-indiquées par l'administration, veillant à n'omettre aucun euro, mon hémisphère droit pestant devant l'inflation de la dîme dont chaque citoyen ou presque est redevable, tandis que le gauche était satisfait de participer à l'effort commun.

Pourquoi pensais-je à toi, précisément, dans ce douloureux moment de dépouillage fiscal ?

Simplement parce qu'on racontait dans les journaux, et pas seulement dans les journaux bolcheviques, qu'avec ton mari vous aviez gentiment planqué sous quelques tropiques joyeux des sommes qui, du coup, manqueraient forcément à la tirelire nationale. Les gens sont médisants, surtout les journalistes et les juges, à part ceux de Levallois qui savent bien, pour leur part, qu'on ne cherche pas des morpions dans le slip de l'édile et de madame son épouse sans risquer de finir sous une dalle de parking.

Et puis badaboum, le lendemain, on apprenait que tu venais d'avouer avoir dissimulé au fisc une propriété sur l'île de Saint-Martin. Une étourderie, probablement, me dis-je aussitôt. Il s'agit sans doute d'une vague cabane en bois achetée pour mettre à dispo d'une famille de nécessiteux et que tu n'avais pas jugé utile de comptabiliser dans ton patrimoine. Peut-être s'agissait-t-il même d'une hutte en bambou et en feuilles de bananiers destinée seulement à des commodités sanitaires.

Bref, un chiotte. Personne n'aurait idée de déclarer un chiotte, même à Saint-Martin. Renseignements pris, l'objet de l'escamotage était en vérité une somptueuse villa d'une valeur de 3 millions d'euros qui aurait paraît-il échappé pendant dix-sept ans aux services fiscaux. Je répète : **UNE PUTAIN DE BARAQUE DE 3 MILLIONS DE BOULES POUR ACCUEILLIR VOS VIEUX CULS À TON JULO ET À TOI ! PENDANT DIX-SEPT ANS** ! Et encore, il paraît qu'il y en a une autre à Marrakech, mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, tu n'as pas encore craché cette seconde Valda immobilière, frauduleusement dissimulée aux caméras de surveillance de Bercy.

Sérieux, vous vous emmerdez pas avec Patounet.

Saint-Martin, Marrakech, c'est un autre standing que le club Fram de La Ferté-Gaucher où la frange fillonniste de l'UMP doit à coup sûr passer ses vacances de merde, avec tournoi de rami, barbecue, et imitation de Johnny par Raffarin. Allez, Zézette, t'inquiète pas, tu risques quoi pour cette entourloupe ? Trois ans de gnouf ? Avec la réforme Taubira, si j'en crois tes camarades, tu pourrais même y retourner sans passer par le cachot, à Saint-Martin. Et si par malheur à cause de cette bicoque des Antilles, joliment baptisée Pamplemousse, tu te retrouves en cage, pour ne pas te dépayser on t'apportera des oranges.

Je t'embrasse pas, t'as encore une Valda sous la langue.

Christophe Conte

lesinrocks.com

II) Pacte de responsabilité : 50 milliards d'économies et... 60.000 emplois détruits ?



Par Le Nouvel Observateur avec AFP

La députée Valérie Rabault s'alarme de l'impact du pacte de responsabilité sur la croissance et l'emploi.



Valérie Rabault veut rééquilibrer le plan d'économie en faveur des ménages les plus modestes. (THOMAS SAMSON/AFP)

Le plan d'économies de 50 milliards d'euros proposé par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances rectificative "pourrait entraîner la suppression de 250.000 emplois à

l'horizon 2017", selon la rapporteure générale du Budget citée lundi 23 juin par "Les Echos".

Ce plan d'économies "aurait un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250.000 emplois à l'horizon 2017", écrit la députée Valérie Rabault dans un rapport cité par le quotidien économique.

Celle qui s'était rendue le 12 juin au ministère des Finances pour obtenir des documents qu'elle réclamait depuis des semaines tempère toutefois ces prévisions, estimant qu'"une partie de cet impact sera neutralisée par l'adoption concomitante de mesures fortes en faveur de la réduction des charges des entreprises et du pouvoir d'achat des ménages dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité ».

190.000 emplois créés

Le gain de croissance escompté serait de 0,6 point avec 190.000 créations d'emplois d'ici 2017, indique le document de la rapporteure du Budget. Il y aurait donc 60.000 emplois en moins.

D'autre part, l'impact du plan d'économies doit être apprécié "au regard de l'importance des risques financiers auxquels s'exposerait notre pays en l'absence de rétablissement des comptes publics", ajoute-t-elle, appelant à trouver le bon équilibre entre relance de la croissance et plan d'économies, afin de "garantir que les effets récessifs seront suffisamment compensés pour ne pas hypothéquer la reprise".

Alors que le projet de budget rectificatif est examiné par les députés à partir de lundi et qu'un vent de fronde secoue les parlementaires PS contre les économies envisagées, le Premier ministre Manuel Valls a appelé dimanche sa majorité à la "loyauté".

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Législative partielle à Valenciennes : 74 % d'abstention, la gauche éliminée au 1er tour

Par La rédaction de Mediapart

Dans la ville de Jean-Louis Borloo, le FN progresse et la gauche ne passe pas le premier tour. 74 % des électeurs ne se sont pas déplacés.

Avec une abstention à 74 %, difficile de tirer des leçons définitives du premier tour de l'élection législative partielle qui avait lieu ce dimanche 22 juin à Valenciennes (Nord). Les électeurs étaient appelés à trouver un successeur à l'Assemblée nationale à l'ancien maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo, qui a démissionné début mai de son poste de député pour raisons de santé.

Dimanche 22 juin, le maire de Nancy, Laurent Hénart, a d'ailleurs été élu pour lui succéder à la tête du Parti radical.

Selon les chiffres de la préfecture du Nord, l'actuel maire de Valenciennes, Laurent Degallaix, membre de l'UDI (centriste) comme M. Borloo, est arrivé en tête de la législative partielle avec 47 % des suffrages exprimés. Il devance largement le candidat du Front national (18,6 %).

Il y a deux ans, le Front national (14 %) ne s'était pas qualifié pour le second tour. Jean-Louis Borloo, arrivé en tête au premier tour avec 43 % des voix, avait affronté un candidat Front de gauche, crédité de 24 %. Cette fois, avec seulement 10 % des voix, le candidat communiste ne passe pas la barre du second tour.

Le Parti socialiste n'obtient que 7 % des voix. En 2012, l'écologiste alors soutenue par EELV, le PS et le PRG avait obtenu près de 17 %.

Menée par un ancien proche de Jean-Louis Borloo, la liste "Nous citoyens", parti pro-entreprises lancé aux municipales par l'entrepreneur Denis Payre, talonne le Front de gauche avec 10 % des voix.

Le second tour aura lieu dimanche 29 juin.

IV) Bygmalion : Mediapart publie l'intégralité des fausses factures à l'UMP

Par Fabrice Arfi et Mathilde Mathieu et Ellen Salvi

Au total, ce sont 58 fausses factures – pour un total de 15 millions d'euros – que Bygmalion a adressées en 2012 à l'UMP pour l'organisation de réunions fictives. Le but : payer secrètement le dépassement du compte de campagne du candidat Sarkozy.

Chez Event & Cie, le comptable qui a fabriqué les fausses factures à la pelle s'est laissé gagner par la flemme. Après avoir inscrit des montants variés, peaufinés au centime près pour plus de crédibilité, il a fini par copier-coller la somme de 299 000 euros tout rond sur toutes les feuilles.

Au total, ce sont 58 fausses factures que cette filiale événementielle de Bygmalion a adressées en 2012 à l'UMP, pour l'organisation de réunions thématiques supposément consacrées, entre janvier et juin, à la « Fiscalité anti-délocalisation » ou aux « Ultra-marins de l'Hexagone », à l'évidence bidons, pour un total de 14 956 036 euros. Mediapart publie ces documents pour la première fois dans leur intégralité, après que Libération en a révélé l'existence le 14 mai dernier.

Tous ces documents sont à consulter ci-dessous :

<http://www.scribd.com/doc/230549357/Fausses-Factures-UMP>

Ces fausses factures ont été archivées par Event & Cie sur une clef USB qui contient la comptabilité interne de l'entreprise et que nous avons récupérée, deux semaines après les enquêteurs de l'Office anti-corruption de Nanterre (lire ici notre enquête). D'après des témoignages internes à l'entreprise, confirmés par les aveux de Jérôme Lavrilleux (l'ancien directeur de campagne adjoint de Nicolas Sarkozy), l'UMP de Jean-François Copé a réglé ces 15 millions d'euros à la place du candidat Sarkozy, en toute illégalité et en pleine connaissance de cause.

Pendant la campagne de 2012. © Reuters



En effet, celui-ci n'a déclaré que 4,3 millions d'euros de prestations d'Event & Cie dans son compte de campagne alors qu'il en avait pour 21,2 millions d'euros (d'après les chiffres de la société stockés sur la clef USB), afin de masquer l'explosion de ses dépenses au-delà du plafond légal. Presque 17 millions d'euros de frais de meetings ont ainsi été dissimulés aux autorités de contrôle. Pour qu'Event puisse tout de même les encaisser, ils ont été imputés à l'UMP, grâce aux 58 factures et « conventions » fictives.

Comme il a fallu trouver autant d'intitulés de réunions, tous les dadas de la droite y sont passés : « L'entrepreneuriat », la « Revalorisation du travail », « Finances publiques : équilibre budgétaire », « La Règle d'or », etc. Vite à court, Event & Cie a réquisitionné des sujets plus iconoclastes : « Entreprendre en Afrique et en Asie », « Réflexion autour du manifeste pour une cité verte » ou encore « Rencontres des entreprises du paysage ». Et même des thématiques de gauche, en désespoir de cause : « L'homoparentalité » ou « la sauvegarde du régime par répartition ». En réalité, en pleine campagne présidentielle, un parti ne réfléchit plus, il s'exécute – le programme de l'UMP était évidemment bouclé depuis la fin 2011.



La réunion sur "La France avec les printemps africains" du 14 avril 2012, bien réelle mais surfacturée à l'UMP © DR

L'ensemble de ces fausses conventions ne permettant pas d'atteindre les 17 millions d'euros nécessaires, un certain nombre de prestations bien réelles, légitimement réglées par le parti, ont par ailleurs été surfacturées par Event & Cie. Par exemple, la réunion du 14 avril 2012 sur « les printemps africains » avec Jean-François Copé, dont le prix réel était de 121 979 euros d'après la comptabilité interne d'Event, a finalement été facturée 557 948 euros (hors taxe) à l'UMP. De même, la soirée du second tour à la Mutualité, au prix réel de 474 608 euros, a été payée 599 343 euros par le parti (hors taxe).

<http://www.scribd.com/doc/230550330/Factures-UMP>

Placé en garde à vue mardi 17 juin, Jérôme Lavrilleux a commencé à détailler ce vaste système aux enquêteurs de l'Office anti-corruption de Nanterre, saisis depuis le 5 mars d'une enquête préliminaire sur des soupçons de « faux », « abus de confiance » et « abus de bien social ». Les policiers explorent également l'hypothèse d'une affaire dans l'affaire : certains acteurs n'auraient-ils pas siphonné des fonds au passage ?

S'agissant du trucage du compte Sarkozy, l'ancien bras droit de Jean-François Copé a d'ores et déjà mouillé l'ex-directeur de campagne, Guillaume Lambert (voir les déclarations de son avocat à Mediapart ici), ainsi que l'ex-directeur général des services de l'UMP, Éric Cesari, qui démentent tous deux avoir eu connaissance de ces fraudes. Mais démêler toutes les responsabilités, celles de Jean-François Copé et Nicolas Sarkozy potentiellement, prendra du temps.

En parallèle, plusieurs plaintes ont été déposées, la première par le député « filloniste » Pierre Lellouche, dont le nom s'est retrouvé sur une facture pour la pseudo « Conférence sur l'accès au crédit » du 30 mai 2012. Fin mai, il a saisi la justice pour « usurpation d'identité ».

Comme annoncé, Jean-François Copé a également déposé plainte contre X... et au nom de l'UMP, le 6 juin, neuf jours avant sa démission de la présidence du parti. Le triumvirat qui lui a succédé (Fillon, Juppé, Raffarin) se réserve toutefois le droit de déposer une plainte supplémentaire, de son cru, « pour envoyer un signal fort », précise-t-on dans leur entourage. « On est en train d'étudier cela avec nos avocats. »

De leur côté, les députés Pierre Morel-A-L'Huissier (Lozère) et Étienne Blanc (Ain), partisans de Jean-François Copé en 2012 et avocats de formation, sont aussi passés à l'acte le 18 juin dernier. « Nous avons (...) l'honneur de porter plainte contre X pour toutes qualifications qui pourraient se révéler utiles », ont-ils écrit au procureur de Paris.

Etienne Blanc 101, rue de l'Université Bureau 7548 75007 Paris	Pierre Morel A L'Huissier 101, rue de l'Université Bureau 7534 75007 Paris
Objet : Plainte Pénale Simple auprès de M. Le Procureur de la République Près le TGI de Paris	
LR/AR	
Monsieur le Procureur,	
Adhérents UMP dans nos départements respectifs de l'Ain et de la Lozère, responsables politiques de ce même parti dans des instances départementales, nous sommes conduits à vous saisir d'une plainte simple.	
La presse écrite et télévisée a dévoilé ces dernières semaines un certain nombre de faits qui peuvent entraîner des qualifications pénales.	
La vie statutaire et politique de ce parti a été profondément impactée par ces révélations au point qu'une organisation provisoire a dû se mettre en place.	
Ces faits qui concernent, semble-t-il, des responsables politiques et de sociétés ont également des répercussions financières lourdes pour ce parti.	
En tant qu'adhérents, mais également contributeurs, nous sommes en droit de connaître la réalité des difficultés qui affectent aujourd'hui l'UMP.	
Nous sommes d'autant plus fondés à le demander que bon nombre de militants nous sollicitent pour savoir ce qui se passe et ce qui s'est passé sans que l'on puisse aujourd'hui leur répondre.	
Notre action a la vertu de la transparence à leur égard et doit nous permettre de connaître la réalité des faits affectant l'UMP.	
Nous avons donc l'honneur de porter plainte contre X pour toutes qualifications qui pourraient se révéler utiles.	
Vous remerciant de bien vouloir nous informer des suites que vous donnerez à cette affaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de nos salutations distinguées.	
Fait à Paris, le 17 juin 2014	
 Etienne Blanc	 Pierre Morel A L'Huissier

La plainte des députés Blanc et Morel-A-L'Huissier (UMP)

« C'est une opération vérité que tout adhérent à l'UMP est en droit de faire, explique Pierre Morel-A-L'Huissier à Mediapart. J'espère que ma plainte accélérera la désignation d'un juge d'instruction. Je ne préjuge pas de qui est responsable. Qu'importe s'il s'agit d'un ancien secrétaire général ou d'un ancien président. »

Dans la foulée, les deux parlementaires ont adressé un courrier à tous leurs collègues du groupe UMP de l'Assemblée pour leur proposer de s'associer, coupon-réponse à l'appui. Pour l'heure, cinq autres députés les ont rejoints : Thierry Lazaro (Nord), Arlette Grosskost (Haut-Rhin), Jean-Pierre Gorges (Eure-et-Loir), Michel Heinrich (Vosges) et Christophe Priou (Loire-Atlantique). Alors qu'une ouverture d'information

judiciaire est annoncée sous peu, la course est lancée pour devenir partie civile et accéder au dossier.

mediapart.fr

V) Affaire Karachi: la Cour de justice de la République va enquêter sur Edouard Balladur et François Léotard

Le HuffPost avec AFP



Affaire Karachi: la Cour de justice de la République va enquêter sur Edouard Balladur et François Léotard | AFP

En mars dernier, le procureur général près la cour de cassation s'était déclaré favorable au déclenchement de poursuites visant Edouard Balladur et François Léotard. C'est désormais acté: la Cour de justice de la République (CJR) va enquêter sur le rôle joué par l'ancien Premier ministre et son ex-ministre de la Défense dans l'affaire dite "Karachi".

La commission d'instruction de la CJR, seule compétente pour enquêter et juger les délits ou crimes commis par des membres de gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions, va se pencher sur de présumées rétrocommissions sur des contrats d'armement, susceptibles d'avoir financé la campagne présidentielle d'Edouard Balladur en 1995. Concernant le seul Edouard Balladur, la commission se penchera aussi sur d'éventuels détournements des fonds secrets de Matignon.

Le procureur général de la Cour de cassation, Jean-Claude Marin, va désormais saisir la commission de l'instruction de la CJR, qui mènera l'enquête. Les magistrats s'appuieront sur le

travail des magistrats financiers Renaud van Ruymbeke et Roger Le Loire, qui, dans le volet non ministériel du dossier, ont déjà renvoyé en correctionnelle six personnes. Parmi elles, des très proches d'Edouard Balladur et de François Léotard, Nicolas Bazire, actuellement dirigeant du groupe de luxe LVMH, et Renaud Donnedieu de Vabres.

L'affaire Karachi, dont cette enquête sur le financement de la campagne de Balladur est le volet financier, doit son nom à l'attentat qui avait fait 15 morts, dont 11 Français, au Pakistan en 2002. Une enquête antiterroriste est toujours en cours pour en déterminer les responsabilités.

Les juges financiers soupçonnent que des contrats d'armement avec le Pakistan et l'Arabie saoudite aient donné lieu à des rétrocommissions qui auraient contribué au financement de la campagne d'Edouard Balladur. Leur thèse est que le gouvernement Balladur aurait imposé un nouveau réseau d'intermédiaires dans ces contrats, alors qu'ils étaient quasiment finalisés, afin que ce réseau reverse ensuite illégalement à la campagne une partie de l'argent perçu. Durant les investigations, les enquêteurs s'étaient également intéressés aux conditions d'acquisition par Edouard Balladur d'une villa à Deauville (Calvados) et à des travaux effectués dans sa propriété de Fréjus par François Léotard.

Dans le volet terroriste du dossier, le juge Marc Trevidic étudie la thèse selon laquelle l'attentat de Karachi, en mai 2002, qui avait coûté la vie à quinze personnes, dont onze Français, avait été commis en rétorsion à une décision de mettre un terme au versement des commissions prise par Jacques Chirac, adversaire politique d'Edouard Balladur.

Les juges en charge du volet financier de l'affaire Karachi qui avaient demandé la saisine de la Cour de Justice de la République, avaient aussi estimé que les éléments recueillis par l'enquête rendaient nécessaire une audition par la CJR de Nicolas Sarkozy comme témoin assisté. Il était ministre du Budget dans le gouvernement Balladur de 1993 à 1995, et porte-parole du candidat Balladur durant la campagne pour l'élection présidentielle.

La décision d'enquêter sur Edouard Balladur "démontre à l'évidence que nous sommes bien en présence d'une affaire d'Etat considérable, l'une des plus graves depuis le début de la Ve République, visant notamment l'ancien Premier ministre Edouard Balladur pour détournement de

fonds publics", a commenté l'avocat de proches de victimes, Me Olivier Morice.

"Les familles regrettent néanmoins que la Cour de justice de la République ne soit pas abrogée comme s'y était engagé François Hollande alors qu'il était candidat à la présidence de la République", a poursuivi l'avocat. "Il faut que ces hommes politiques rendent maintenant des comptes aux familles des victimes car leur attitude, depuis des années, a fait preuve de déni et de mépris en insultant la mémoire des morts."

huffingtonpost.fr

VI) RTL Radio innove dans le numérique



Par Marc Baudriller

Invité du Club Business réalisé avec Euro Media France, Christopher Baldelli, président du directoire de RTL Radio France, commente également les baisses d'audience.



Christopher Baldelli (c) Stéphane Lagoutte pour Challenges

Christopher Baldelli, président du directoire depuis 2009 de RTL Radio en France, qui comprend la station généraliste RTL et les musicales RTL 2 et Fun Radio, relance la stratégie numérique du groupe et commente les baisses d'audience.

Le site Internet de RTL Radio a été totalement refait. Qu'est-ce qui ne fonctionnait pas ?

Le numérique va très vite, la technologie progresse sans cesse, les internautes sont toujours plus exigeants. Nous avons appelé ce changement et ce nouveau site très ambitieux Renaissance, nous le sortons ce mercredi 18 juin. Renaissance parce que nous avons l'ambition d'aller plus loin et de faire mieux. Nous avons beaucoup investi à RTL dans le numérique depuis quatre ans. Les résultats sont là : au mois de mars, RTL.fr est entré dans le Top-15 des sites d'actualité, nous sommes actuellement treizième. Notre site a battu un record d'audience, il est le premier site des radios françaises avec près de 5 millions de visiteurs uniques par mois.

Quelles sont ces innovations ?

Nous réalisons deux innovations majeures, une sur le produit et une autre sur le contenu. Sur le produit, c'est le responsive design, cette priorité donnée à la mobilité et cette adaptation à toutes les formes d'écrans, iPad, mobiles, PC. C'est la réponse technologique. Sur le contenu du site, RTL.fr offre plus d'interactivité, d'instantanéité, d'images, de photos et d'éclairages originaux : les journalistes experts de la rédaction viendront à tout moment éclairer un point d'actualité chaude par une courte vidéo, en exclusivité pour le site.

Les activités Internet de RTL sont-elles rentables ?

L'ensemble de notre activité numérique RTL Net est légèrement déficitaire, mais c'est naturel, car nous continuons à investir, y compris dans ce nouveau projet, Renaissance. D'ailleurs, nous ne cherchons pas la rentabilité – il y a très peu d'acteurs médias qui la trouvent sur le numérique, nous cherchons à ne pas accumuler de pertes ou de déficits lourds.

Vous avez perdu le leadership des radios face à NRJ, l'audience de RTL est en baisse... Que se passe-t-il ?

D'abord, l'an dernier a été une très bonne année, il y a donc un effet de comparaison défavorable. Ensuite, NRJ est certes leader sur le critère de l'audience cumulée, mais en part d'audience, RTL reste la première radio de France, et de très loin. Nous sommes aussi la première radio généraliste, NRJ n'est pas un concurrent pour nous. Même sur le plan publicitaire, notre premier concurrent n'est

NRJ, c'est plutôt Europe 1.

Tout va bien, donc, mais vous bouleversez votre grille. Pourquoi ?

L'arrêt de Philippe Bouvard, remplacé par Laurent Ruquier, l'arrivée d'Yves Calvi dans la matinale, de Stéphane Bern en fin de matinée, de Marc-Olivier Fogiel entre 18 et 20 heures sont des changements revendiqués, choisis, pas faciles, mais sur lesquels, avec mon équipe, j'ai beaucoup travaillé. Laurent -Ruquier nous rejoint : c'est un gage de confiance pour RTL. Nous sommes comme l'équipe de France : nous avons besoin des meilleurs talents, et qu'ils travaillent tous ensemble sur la grille.

Votre économie repose à près de 100 % sur la publicité. RTL résiste-t-elle à la mauvaise conjoncture économique et publicitaire ?

Les recettes de la radio ont été stables en 2013, contrairement aux autres médias. Je reste optimiste. Le temps passé par les Français à l'écoute de la radio a évolué plutôt positivement ces dernières années, malgré la concurrence d'Internet. Or la part de marché de la radio - atteint seulement 7 %. Un rééquilibrage devrait s'opérer en faveur de la radio dans les années à venir.

Propos recueillis par Marc Baudriller et Jean-Baptiste Diebold

challenges.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Pour Bruno Le Roux, certains députés PS frondeurs sont prêts à retourner leur veste en échange d'un poste



Bruno Le Roux © Maxppp.



Sébastien Tronche
sebastien.tronche@europe1.fr

JE RETOURNE MA VESTE, TOUJOURS, DU BON COTE – Pour Bruno Le Roux, patron des députés PS, les frondeurs sont dans une logique de Congrès du PS. Selon ce proche de François Hollande, ils préparent même les prochaines échéances partisanes de la rue de Solférino. Minimisant leur nombre, et leur portée, Bruno Le Roux veut également les décrédibiliser. Une opération menée ce lundi 23 juin dans la matinale de LCI/Radio Classique.

Aussi lance-t-il :

Je connais beaucoup de ces députés à qui, si l'on proposait demain une responsabilité, deviendraient en l'espace de quelques minutes les champions de l'orthodoxie la plus forte.

Bruno Le Roux tance également leur frilosité à s'exprimer devant les autres députés lors des réunions du groupe socialiste, étant plus attirés par la lumière des caméras et des micros. Ce qu'il souligne pour mieux les attaquer :

J'observe que ces députés prompts à aller sur un plateau de télé pour défendre leur parole,

quand ils sont en réunion de groupe, ils ont beaucoup moins d'entrain pour défendre leurs propositions. C'est quelque fois des postures.

"Père fouettard" de la majorité parlementaire – un mot qu'il n'apprécie pas car, dit-il, cela valorise les frondeurs - Bruno Le Roux est en guerre ouverte avec une frange de l'aile gauche de son groupe. Ces derniers ont d'ailleurs lancé les hostilités sur le budget rectificatif que l'Assemblée doit examiner en présentant leurs propres amendements, "contrevenant" au fonctionnement du groupe et à la discipline parlementaire demandée par le député de Seine-Saint-Denis.

VIII) Laurent Baumel trouve "lamentables" et "insultants" les propos son patron de groupe Bruno Le Roux



Montage Le Lab



Thibaut Pezerat
thibaut.pezerat@europe1.fr

Pour Bruno Le Roux, les députés frondeurs socialistes ne sont, en gros, que des ambitieux prêts à retourner leur veste si on leur propose un gros poste en échange. Réponse du berger à l'autre berger, quelques heures plus tard, sur LCI. Pour le chef de file de ces rebelles, cette déclaration est "lamentable". Laurent Baumel est consterné par les déclarations de Bruno Le Roux, le président du groupe socialiste à l'Assemblée.

http://www.wat.tv/video/clash-entre-deux-deputes-ps-6wewb_2exyh_.html

Ainsi donc, les accusations de Bruno Le Roux seraient totalement infondées selon Laurent Baumel :

C'est lamentable. Tout est lamentable dans ce qu'il vient de dire. Premièrement, nous intervenons en permanence au groupe pour défendre nos idées. Chaque fois que nous proposons une réflexion sur la politique économique, on nous répond 'pourquoi discuter de cela puisque cela a été tranché par le président de la République ?'

Laurent Baumel se plaint ensuite à relever une légère contradiction de la part de Bruno Le Roux, qui critique, à la télévision, la présence des frondeurs dans les médias :

Il vient sur un plateau télé dire que c'est scandaleux d'aller sur un plateau télé, je trouve ça complètement paradoxal.

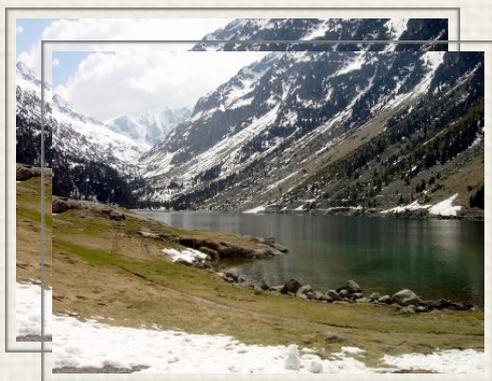
Les critiques de Bruno Le Roux ne seraient ni plus ni moins que des insultes, selon le député socialiste :

Troisièmement, **c'est assez insultant de considérer que des gens comme moi ou quarante autres députés** voire une centaine de députés ont des positions politiques qui ne correspondent pas à leurs convictions et qu'ils sont prêts à lâcher en cinq minutes contre des responsabilités. **C'est vraiment une lecture de la politique qui n'honore par Bruno.**

lelab.europe1.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

Vacances !



*La Presse en Revue sera
absente de vos écrans du 30
juin au 10 juillet 2014
Bien à vous et amitiés.*

A Suivre...
La Presse en Revue